

LES ACTEURS ENGAGÉS SUR LE TERRITOIRE

Ils sont aux nombres de trois, avec des secteurs et populations définies :

La Maison Dahlia et le SHERPA (service havrais d'évaluation des risques au domicile de la personne âgée) portés par le CCAS du Havre

Population : personnes âgées.

Secteurs : la couronne Havraise*.

Département de la Seine-Maritime Direction de l'Autonomie

Population : personnes âgées.

Secteurs : l'ensemble du territoire du département de la Seine-Maritime, à l'exception du secteur couvert par le CCAS du Havre.

L'Unité Mobile d'Évaluation et de Suivi du Handicap (UMESH).

Population : personnes adultes en situation de handicap.

Secteurs : Rouen et 50 km aux alentours.



* Cauville-sur-Mer - Épouville - Épretot - Étainhus - Fontaine-la-Mallet
Fontenay - Gainneville - Gonfreville-l'Orcher - Graimbouville
Harfleur - La Cerlangue - La remuée - Le Havre - Les-Trois-Pierre
Manéglise - Manneville - Montivilliers - Notre-Dame-du-Bec
Octeville-sur-Mer - Oudalle - Rogerville - Rolleville - Sainneville
Sandouville - Saint-Aubin-Routot - Saint-Gilles-de-la-Neuville
Saint-Laurent-de-Brevedent - Saint-Martin-du-Manoir
Saint-Romain-du-Colbosc - Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Vincent-Cramesnil - Sainte-Adresse.



Contact

LA MAISON DAHLIA *

70 avenue Paul-Verlaine

76610 LE HAVRE

02 35 44 97 28

lamaisondahlia@lehavre.fr



DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

Direction de l'Autonomie

Quai Jean-Moulin

CS 56101 - 76101 ROUEN Cedex

02 35 03 52 07

02 76 51 63 62

ergotherapeutecd76@seinemaritime.fr

UMESH

Les Herbiers

111 rue Herbeuse - BP 524

76535 BOIS-GUILLAUME Cedex

02 35 12 37 97

umesh.les-herbiers.ug-normandie@ugecam.assurance-maladie.fr



Expérimentation menée avec la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie



ÉQUIPES LOCALES D'ACCOMPAGNEMENT SUR LES AIDES TECHNIQUES (EQLAAT)



SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT



GRUPE NORMANDIE
UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer. La santé sans préjugés.



leHavre

EQLAAT C'EST QUOI ?



L'expérimentation **EQLAAT** est un dispositif gratuit pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap, neutre de tout intérêt commercial et financé par la Caisse d'Assurance Maladie.

Objectif :

Promouvoir l'accès aux aides techniques dans les territoires en développant une évaluation et un accompagnement adapté à chaque individu à domicile.

On entend par aide technique un équipement, instrument, dispositif, système technique ou logiciel adapté ou spécifique permettant de prévenir ou de compenser une ou des limitation(s) d'activités dans la vie quotidienne.

Pour qui ?

- ✓ Les **personnes âgées** de la Seine-Maritime (60 ans et plus)
- ✓ Les **personnes adultes en situation de handicap** sans limite d'âge (dans un rayon de 50 km autour de Rouen)
- ✓ Sans condition de ressources

Par qui ?

Le dispositif est composé de plusieurs équipes d'**ergothérapeutes** et de **travailleurs sociaux** dans le département.

LES MISSIONS DES EQLAAT

- ✓ **Évaluer** les besoins des personnes à domicile
- ✓ **Conseiller** sur la ou les aide(s) technique(s) la/les plus adaptée(s)
- ✓ **Superviser** les essais
- ✓ **Accompagner** dans l'acquisition du matériel adapté (financement, accompagnement à l'ouverture de droits communs réalisée par les travailleurs sociaux si nécessaire, ...)
- ✓ **Accompagner** dans la prise en main pour la personne concernée et/ou l'aidant
- ✓ **Réévaluer** la situation au bout de trois mois

